

Bulletin d'histoire politique

Les lignes de faîte de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838

Marc Collin



Volume 17, numéro 1, automne 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056064ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056064ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Collin, M. (2008). Les lignes de faîte de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838. *Bulletin d'histoire politique*, 17(1), 307–326.
<https://doi.org/10.7202/1056064ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les lignes de faîte de l'historiographie des Rébellions de 1837-1838

MARC COLLIN*
Historien

Les Rébellions de 1837-1838 ont toujours été un sujet brûlant dans l'histoire du Québec. Jusque vers 1960, les patriotes ont été condamnés en tant que libéraux radicaux et anticléricaux, en tant que nationalistes et en tant que révolutionnaires. Parmi les monuments aux patriotes qui existent aujourd'hui, aucun n'a été érigé sans susciter de vives oppositions, et encore aujourd'hui ils continuent à être l'objet de controverses. La difficulté de la conscience historique à construire une représentation de ces événements, traumatisants aussi bien à cause de leur violence qu'en raison des divisions qu'ils ont entraînées parmi la population canadienne, est manifeste lorsque l'on considère qu'il a fallu un bon siècle avant que n'en soit produite la première synthèse historique. Et lorsque Gérard Filteau aborde ce « sujet délicat » dans son *Histoire des patriotes*, c'est avec d'innombrables précautions, en prenant bien soin de préciser que le fait de prendre la défense des patriotes ne signifie en aucune manière qu'il approuve le recours à l'insurrection contre les autorités établies. Au long des 600 pages de l'*Histoire des patriotes*, l'érudition de Filteau est mise au service d'une seule thèse : les patriotes sont innocents, parce que ce sont leurs ennemis qui les ont volontairement amenés à se soulever afin de justifier les mesures de rigueur qu'ils préconisaient depuis longtemps à l'égard de la population française du Canada. Or derrière l'affirmation que les bureaucrates sont les « vrais » coupables se profile l'évidence implicite que se rebeller contre les autorités établies est criminel. Ainsi, si Filteau est un des premiers historiens canadiens-français à tenter de

*. L'auteur remercie la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec pour le financement de cette recherche.

réhabiliter la mémoire des Patriotes, la manière dont il s'y prend consacre paradoxalement la condamnation du principe insurrectionnel qui était au cœur de leur action.

Dans nos propres travaux, nous avons montré que le déni de cet événement traumatique a pris des formes variées, la plus fréquente étant une omission qui confine à la censure. Dans les manuels d'histoire de Guy Laviolette, encore répandus dans les écoles québécoises jusqu'à la réforme Parent, le sujet était complètement éludé jusqu'à la septième année du primaire (avec le résultat bizarre que l'on passait directement de la victoire de Châteauguay aux succès parlementaires de LaFontaine. . .). L'épisode des Rébellions apparaissait dans les manuels au moment de la puberté, en même temps que les premiers éléments d'initiation à « l'exercice de la vie privée ». Comme la sexualité, les Rébellions étaient un sujet sulfureux. Même lorsqu'elles étaient mentionnées, on en réduisait l'importance : accident de passage, dû à une foule de circonstances particulières, dont le climat apocalyptique engendré par une épidémie de choléra, déraillage funeste qui aurait pu être évité avec un peu moins d'intransigeance de part et d'autre. D'ailleurs, selon Lionel Groulx, ce sont les ennemis des Canadiens français qui ont exagéré l'importance de ces troubles : en réalité, il n'y aurait jamais eu de rébellion, même pas de révolte, tout juste une « résistance à une opération de police » qui aurait mal tourné.

La Révolution tranquille a consacré la chute des idéologies conservatrices et cléricales au nom desquelles on avait si longtemps condamné les patriotes. Personne n'aurait aujourd'hui l'idée d'invoquer, comme le faisait Filteau au début de son *Histoire des patriotes*, la doctrine paulinienne : « Il n'est pas permis de se rebeller contre les autorités établies ». Le fondement de la légitimité politique est laïc et il se trouve dans la souveraineté du peuple : ce principe, si longtemps combattu au Canada français, a fini par être adopté avec l'entrée dans la modernité, sans tambour ni trompettes toutefois, moins parce que le point de vue « révolutionnaire » a fini par l'emporter que parce que la question elle-même est devenue dépassée. Aujourd'hui le Québec, et le Canada, sont vus comme des nations modernes, en tout point semblables aux autres ; les États-Unis et la France, autrefois si décriées parce qu'elles avaient été fondées dans le sang des révolutions nationales, sont désormais des modèles à suivre.

Bref, dès 1960 la table était mise pour une réhabilitation complète des patriotes et de leur révolution nationale. Et effectivement, à partir des années 1960, il y a un grand intérêt pour les patriotes, mais surtout de la part des contestataires de l'ordre social. Les sensibilités ont changé : alors qu'autrefois le passé insurrectionnel était caché comme un objet de honte, à partir des

années 1960, les Québécois ont plutôt honte d'un passé de conservatisme, de soumission à l'autorité et d'apathie, bien stigmatisé par l'épouvantail de la grande noirceur duplessiste. De nombreux chercheurs s'attèlent à exhumer dans l'histoire du Québec la moindre trace d'un passé révolutionnaire, histoire de montrer que les Québécois étaient aussi ouverts à la modernité et au changement que les autres peuples. En même temps, les grands noms patriotes sont accolés à des mouvements de libération nationale, dont les cellules du FLQ qui essaient jusqu'à la crise d'Octobre 1970.

Dans ce contexte, la recherche académique en histoire se développe sur de nouvelles bases, puisqu'elle est enfin libérée de ce carcan religieux et conservateur qui avait pu conduire Marcel Trudel à publier en 1945 (un an après l'exécution de Marc Bloch!) sa thèse anachronique *L'influence de Voltaire au Canada*. Avec de nouveaux moyens, grâce à la création de nouvelles universités dotées de départements d'histoire, elle s'adapte aux divers courants historiographiques anglo-saxons et français. Les grands travaux de l'époque s'orientent vers les sciences sociales avec Fernand Ouellet et Stanley Ryerson. Si Fernand Ouellet critique fortement l'interprétation nationaliste du conflit, Maurice Séguin et J. P. Wallot la reformulent en insistant moins sur la survie de la *race* canadienne-française et davantage sur l'émancipation de la collectivité québécoise. Avec le recul, il est facile de voir que ces travaux reflètent les grands courants idéologiques de l'époque. La critique des élites patriotes par Fernand Ouellet traduit, sur le plan historique, celle du nationalisme canadien-français par les animateurs de *Cité Libre*. Les travaux de Stanley Ryerson témoignent par contre de la montée du marxisme comme instrument d'analyse socio-économique. Enfin les travaux de Séguin et Wallot s'inscrivent dans le mouvement de modernisation du nationalisme québécois, désormais en marche vers l'indépendance politique.

Cet article propose un compte rendu de l'historiographie « scientifique » des Rébellions durant la période suivante, soit des années 1980 à nos jours. À travers un dépouillement d'essais, d'articles et de thèses, nous établirons d'abord un état de la recherche historique qui sera suivi d'une énumération des publications (textes d'époque et rééditions). Nous pourrions alors mieux nous pencher sur les interprétations et les représentations qui se dégagent et tenter de mesurer les progrès accomplis sur le plan de la conscience historique. À cet égard, soulignons que même si la distinction s'impose entre l'historiographie scientifique et la « mémoire populaire », c'est-à-dire la conscience de l'histoire telle qu'elle se répand parmi le grand public, il n'en reste pas moins que les travaux érudits forment normalement la base des ouvrages de vulgarisation, des romans ou des films qui abordent les faits historiques. L'historien scientifique joue donc un rôle essentiel non seulement pour établir les « vérités historiques » mais également pour bâtir une

représentation du passé qui soit à la fois conforme aux faits, cohérente et porteuse de sens. Au delà des interrogations proprement académiques, nous tenterons de voir jusqu'à quel point, au cours de ces deux décennies, le blocage qui a si longtemps obstrué la conscience historique des Rébellions de 1837-1838 a été surmonté, et si on a vraiment réussi à accorder les données de la connaissance historique des Rébellions avec les différentes interprétations de leur signification dans la conscience historique du peuple québécois.

LA RECHERCHE HISTORIQUE

Nous prendrons pour point de départ l'ouvrage de Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 – Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens* (Boréal Express, 1983). Cet ouvrage est un collectif de textes de différents auteurs qui abordent à la fois le déroulement des événements et le problème de la mémoire collective, tout en offrant un échantillon des interprétations classiques avec, en prime, une « liste de 2 100 noms de patriotes avec leur profession et leur âge ». On aurait pu s'attendre à ce que cet ouvrage donne le signal d'une orientation nouvelle de la recherche, mais il semble davantage conclure les périodes historiographiques antérieures dont nous avons déjà esquissé les grands traits. Sans négliger le grand public, Bernard s'adresse d'abord aux chercheurs, ce qui le conduit à évoquer la complexité des problèmes nouveaux qui se posent à l'historien, tout en remettant à plus tard la tâche de réaliser une interprétation synthétique.

Les années 1980 restent assez peu prolifiques en nouvelles recherches sur les Rébellions. La défaite référendaire de mai 1980, événement traumatique en soi, aurait-elle rendu le souvenir des Rébellions plus douloureux à évoquer, ou bien doit-on attribuer cette pauvreté à la nouvelle méfiance « braudelienne » à l'égard de la courte durée ? Quoi qu'il en soit, il faut attendre 1988 avant que le journaliste Paul Rochon ne publie *La petite histoire des patriotes*, une série de trois livres destinés surtout au grand public (1837, 1838 et 1839, Éditions du Taureau, 1987-1989). Ces ouvrages n'ont pas la prétention d'être des études savantes. Rochon s'appuie sur les travaux de différents historiens et des témoignages d'époque afin de reconstituer la trame des événements en privilégiant le point de vue du vécu individuel. Il s'agit bien d'une histoire des Patriotes et non des Rébellions, malheureusement dépourvue de notes et de références, mais agréable à lire.

Dans les années 1990, trois ouvrages en provenance du Canada anglais ont beaucoup enrichi la connaissance du « fait historique ». Le premier, consacré à l'histoire militaire, est celui de Kyte Elinor Senior, *Les Habits rouges et les patriotes* (VLB, 1997), dont la publication originale anglaise remonte à

1985. Cet ouvrage présente pour la première fois de manière systématique le déroulement des opérations militaires des années 1837 et 1838 et permet de mieux connaître la stratégie militaire déployée des deux côtés. L'ouvrage permet également de mieux comprendre le point de vue de ces militaires qui entretiennent avec leurs adversaires patriotes une relation avant tout professionnelle. Pour ces soldats de métier, qui ont combattu sur les champs de bataille européens, les Patriotes sont des adversaires parmi bien d'autres et s'il y a chez eux un esprit de revanche, après la bataille de Saint-Denis et la malheureuse affaire Weir, c'est surtout parce que cette défaite devant de simples habitants représente une humiliation intolérable en vertu des codes militaires, ce qui n'empêche pas certains officiers d'exprimer envers ces adversaires coriaces une admiration dont les Canadiens français ont eux-mêmes rarement fait preuve. Sans sympathie et sans antipathie à l'égard des combattants patriotes, Kyte s'intéresse à eux du point de vue de l'analyse militaire. Ceci l'amène à souligner leurs erreurs de tactique, mais également les opportunités qu'ils auraient pu saisir, ce qui apporte un certain renouveau dans une historiographie où la défaite patriote est le plus souvent présentée comme inévitable.

Dans *Habitants et Patriotes* (Boréal, 1997), Allan Greer a apporté à l'étude des Rébellions une perspective anthropologique nouvelle, en retraçant l'évolution de pratiques traditionnelles rurales, telles que le charivari et la cérémonie du mai, qui se chargent durant le conflit d'une signification politique inédite. Le travail de Greer, dont l'originalité est indiscutable, a permis d'interpréter l'épisode des Rébellions comme un important jalon d'une conquête, celle des campagnes et des régions par les administrations centralisées des villes, qui jusque-là ne disposaient que d'un appareil administratif et judiciaire limité. En d'autres termes, dans l'État colonial d'ancien régime, la puissance des administrations urbaines était plus symbolique que réelle, laissant aux régions une relative autonomie de fait. Les représentants de l'État ou de l'Église étaient le plus souvent recrutés parmi les notables locaux et, par conséquent, plus étroitement liés au terreau local qu'aux administrations feutrées des milieux urbains. La montée du mouvement révolutionnaire dans les campagnes s'expliquerait par une réaction contre l'accroissement de l'appareil de contrôle étatique et la tentative de réduire le champ de cette autonomie. On a surtout retenu des travaux de Greer l'insistance sur la dimension rurale, donc locale, du mouvement patriote, qui expliquerait notamment l'incapacité des insurgés à coordonner leur action. Interprétée de manière étroite, cette dimension rurale du soulèvement peut être comprise comme une preuve qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un mouvement national, puisque les grands centres urbains n'ont pas participé à l'engagement, mais

une telle conclusion ne va pas forcément de soi, car on ne peut présumer de ce que ce mouvement aurait pu devenir s'il n'avait pas été interrompu préventivement. Les travaux de Greer pourraient amener à voir différemment l'histoire de la démocratie au Québec et au Canada, puisque cette synergie entre des coutumes traditionnelles assurant la cohésion des populations et le développement d'une conscience politique axée vers l'action, inspirée à la fois par le modèle américain et par l'expérience du parlementarisme, représente l'amorce d'une démocratie véritablement enracinée dans le terreau local, qu'il convient d'opposer au parlementarisme britannique importé de toutes pièces, et d'ailleurs assujéti, comme on le sait, à des limites étroites. La démocratie ne devrait-elle pas, par son essence même, se développer à partir de la base ? Or c'est précisément ce mouvement démocratique, enraciné dans la culture locale, qui est écrasé en 1837-1838, et dont l'emblème, ce fameux arbre de la liberté, se voit traîné dans les rues de Montréal comme un trophée de conquête. Le paradoxe est que la démocratisation officielle de l'État canadien (obtention du gouvernement responsable en 1848) s'est accompagnée d'une mainmise grandissante des administrations centralisées sur les régions, imposée au moins dans cette circonstance par la violence¹. Les travaux de Greer permettent d'interpréter les Rébellions comme une véritable conquête coloniale : non plus, comme en 1760, sur des troupes françaises, mais cette fois sur la population canadienne.

Également en provenance du Canada anglais (bien que plusieurs historiens québécois, dont Jean-Marie Fecteau, y aient contribué), l'ouvrage collectif *Canadian State Trials, vol. II : Rebellion and Invasion in the Canadas* (F. Murray Greenwood et Barry Wright (dir.), University of Toronto Press, 2002) aborde la répression qui suit les soulèvements du point de vue de l'histoire légale, se penchant sur la manière dont cette répression a été organisée et administrée. Fait très intéressant, il ressort de cette étude que la modernisation de l'État canadien, c'est-à-dire cette transition d'un « État colonial préindustriel structurellement faible » à un « État moderne maîtrisant divers moyens de contrôle social » s'est en grande partie réalisée dans le contexte de la répression et de la suspension des procédures légales. La restauration de l'ordre ayant servi de prétexte à une « brutale réorganisation des rapports de pouvoirs au pays ». On trouve dans ce livre une comparaison systématique de la situation dans les deux Canadas à cette époque, montrant que la répression et le déni de la légalité ont été beaucoup plus massifs dans le Bas-Canada que dans le Haut-Canada. Cet ouvrage montre donc à quel point l'épisode des Rébellions a été important dans la formation du Canada tel qu'on le connaît aujourd'hui.

La thèse de Brian Young, *Authoritarianism, Constitutionalism and the Special Council of Lower Canada* (thèse de doctorat, McGill 1999) va un peu

dans le même sens, montrant comment le comité du Conseil spécial, gouvernement temporairement en vigueur au Bas-Canada durant la suspension de la Constitution en 1838, a profité de ces circonstances particulières pour faire la promotion des intérêts et objectifs de la *Montreal Constitutional Association*, tandis que certains membres plus nuancés du comité, tels Pierre de Rocheblave et John Neilson, s'y retrouvaient isolés. Un article de Jean-Marie Fecteau, « Mesures d'exception et règle de droit : les conditions d'application de la loi martiale au Québec lors des Rébellions de 1837-1838 » (*Revue de Droit de McGill*, vol. 32, n° 3, 1987) apporte un complément essentiel à ce sujet.

Dans l'ensemble de la recherche actuelle, on constate une tendance à aborder des problèmes nouveaux et diversifiés qui, le plus souvent, ont contribué autant à fournir des informations inédites qu'à approfondir des interprétations reçues. Beaucoup de travaux sont marqués par un point de vue intimiste qui met de l'avant le vécu des individus. On s'est intéressé à des catégories particulières de personnes impliquées dans les événements, ainsi qu'à des groupes spécifiques comme les Amérindiens et les communautés régionales.

Notons, à titre d'exemple, le retour d'un classique : les récits des patriotes exilés. De nombreux journaux de ces derniers ont été publiés ainsi que des articles et une monographie sur le sujet. Mentionnons d'abord l'article de Charles Marquis, « Les patriotes exilés en Australie » (*Cahiers de Cap rouge*, vol. 22, n° 1, 1994), puis le livre de Beverly Boissery, *A Deep Sense of Wrong, the Treason, Trials and Transportation to New South Wales of Lower Canadian Rebels after the 1838 Rebellion* (Dundurn Press, 1995). Boissery se montre sympathique à l'égard des patriotes et met en évidence l'esprit de vengeance des protagonistes de la répression. Écartant l'aspect ethnique du conflit, elle réunit patriotes du Haut et du Bas-Canada autour d'un même idéal de démocratie et de justice, et dans l'ensemble, présente plutôt les exilés comme des martyrs. Au contraire, Brian Petrie, dans « Social Misconstructions in the Analysis of the Australian Experiences of the French-Canadian Patriote Convicts » (*Histoire sociale*, vol. 32, n° 63, mai 1999) critique la martyrologie qui caractérise les récits des patriotes exilés en Australie. S'appuyant sur la correspondance des officiers britanniques, l'auteur affirme que les patriotes en exil ont plutôt bénéficié de traitements de faveur par rapport aux autres prisonniers, parce qu'ils étaient considérés comme des « gentlemen ». La confrontation entre ces deux travaux n'est certes pas sans intérêt, non seulement sur le plan documentaire, mais bien plus encore quant à l'analyse des motivations qui animent les historiens.

Plusieurs travaux sont centrés sur la pratique d'une profession au temps des Rébellions. Dans son article « Députés et Patriotes », (*Cap aux Diamants*,

n° 30, été 1992) Gaston Deschênes a étudié les effets des Rébellions sur la pratique du métier de député au Canada. L'ouvrage de J. S. Mackay, *Notaires et patriotes* (Septentrion, 2006) s'est intéressé au rôle des notaires (patriotes et loyaux) dans les affrontements, tandis que Georges Aubin et Marcel Rhéault se sont penchés, dans *Médecins et patriotes* (Septentrion, 2006), sur l'activité des médecins au sein du mouvement insurrectionnel. De telles études raniment l'intérêt envers le personnel politique québécois du milieu du XIX^e siècle.

Dans sa thèse de doctorat *The Kahnawake Iroquois and the Lower Canadian Rebellions* (McGill, 2001), Mathieu Sossoyan a cherché à comprendre les motivations qui ont poussé les Iroquois de Khanawake à appuyer le gouvernement au cours du conflit. Selon l'auteur, les Iroquois ont surtout cherché à défendre leurs droits territoriaux et leurs « cadeaux annuels », considérés comme ayant une valeur identitaire, et qui ne leur étaient assurés que par leur allégeance au pouvoir britannique.

Dans un autre ordre d'idées, Marc André Bernier a mis en évidence le rôle de l'enseignement de la rhétorique par les Jésuites dans la formation des grands ténors patriotes (« Patriotes et orateurs, de la classe de rhétorique à l'invention d'une parole rebelle », *Voix et images*, vol. 26, n° 3, printemps 2001). Au moins deux études ont été consacrées au comportement de la presse durant les Rébellions : un mémoire de maîtrise, celui de Martin Lanthier, *La violence, selon la presse patriote et loyale, à la veille de la rébellion de 1837* (UQAM, 1997) ainsi qu'un article d'une chercheuse française, Françoise Lejeune, sur la couverture des événements de 1837-1838 par les journaux français (« La presse française et les Rébellions canadiennes de 1837 », *RHAF*, vol. 56, n° 4, printemps 2003). Monique Champagne a consacré un mémoire de maîtrise à *La question des indemnités après les Rébellions de 1837 et de 1838 dans le Bas et le Haut-Canada* (UQAM, 1985). Dans « Élités locales et institutions à l'époque des rébellions : Jacques Archambault et l'épisode du presbytère de Saint-Roch-de-l'Achigan » (*Histoire sociale*, vol. 38, n° 76, novembre 2005), Jean-René Thuot analyse le rôle des élites et les structures de pouvoir à travers le cas particulier d'un propriétaire foncier et haut fonctionnaire d'allégeance patriote.

En ce qui a trait à la recherche, la part du lion revient toutefois à l'histoire régionale. Ces études, centrées sur des localités ou des régions spécifiques, ont souvent été patronnées par des sociétés de recherche locales. La popularité de ces études confirme l'importance d'un point de vue intimiste de l'histoire : de même que chacun aime à retrouver le nom d'un de ses ancêtres parmi les combattants patriotes, les amateurs d'histoire de chaque localité s'intéressent aux événements qui se sont produits près de chez eux en 1837

et 1838. Parmi les principaux de ces travaux, on peut citer Pierre Meunier, *L'insurrection de 1837 à Saint-Charles et le seigneur Debartzch* (Fides 1986) ; Mario Gendron, *Tenure seigneuriale et mouvement patriote, le cas du comté de l'Acadie* (mémoire de maîtrise, UQAM, 1986) ; Simon Hamel, « Les Patriotes de Saint-Jean Baptiste de Rouville » (*Cahiers d'histoire de la société d'histoire de Belœil-Mont Saint-Hilaire*, n° 26, 1988) ; Réal Fortin, *La guerre des Patriotes, le long du Richelieu* (Éditions Mille Roches, 1988) ; Pierre Lambert, *Les patriotes de Belœil, le mouvement patriote, les insurrections de 1837-1838 et les paroissiens de Belœil* (Septentrion, 1994) ; Pierre Desjardins, *Le mouvement patriote à la Pointe-aux-Trembles, 1834-1846* (Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles, 2003) et Solange Hamel, *Les patriotes oubliés de la Montérégie* (Éditions de la paix, 2003). Dans « La meule et la rivière, Souvenirs de Saint-Eustache » (*Voix et images*, vol. 5, n° 3, printemps 1980), André Brochu se penche également sur la mémoire collective dans une perspective très régionale. Enfin, il faut citer l'ouvrage considérable de Gilles Laporte, *Patriotes et Loyaux, Leadership régional et mobilisation politique en 1837 et 1838* (Septentrion, 2004). Cet ouvrage extrêmement documenté tente de comprendre quels ont été les facteurs déclencheurs des troubles en comparant l'activité des différentes régions. Comme on pouvait s'y attendre, le principal enjeu de ses interrogations porte sur l'importance respective des affrontement ethniques et des conflits sociaux et politiques. Statistiques à l'appui, Laporte montre que certains villages presque entièrement anglophones ont été des fiefs patriotes, remettant ainsi en question l'idée bien établie d'un conflit avant tout ethnique.

L'abondance des dictionnaires et du genre biographique est une caractéristique traditionnelle de l'historiographie des Rébellions, que l'on pense aux ouvrages de Laurent-Olivier David et d'Aegedius Fauteux. Le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes, 1837-1838* (Guérin, 2002) de Alain Messier poursuit cette tradition tout en s'intéressant davantage aux acteurs moins connus de l'histoire. Ce dictionnaire regroupe près de 5 000 noms et comporte des anecdotes dignes d'intérêt, malheureusement perdues au milieu de ce qui n'est souvent qu'une liste de noms et de dates, limite naturelle de la recherche confrontée à l'absence de documents.

Plusieurs études biographiques ont été réalisées durant la période étudiée. Mentionnons d'abord le mémoire de maîtrise de Gilles Laporte, *Le radical Chapman et le Bas-Canada* (UQAM, 1987). *Louis Joseph Papineau, le grand tribun, le pacifiste* de Marguerite Paulin (XYZ éditeur, 2000) est une étude sur les rapports entre Louis-Joseph Papineau et Wolfred Nelson en 1837, au moment où Nelson aurait tenté d'évincer Papineau de la direction du Parti patriote. Une biographie de Joseph Narcisse Cardinal a été publiée par Jacques Lamarche (Lidex, 1997) ainsi qu'une biographie d'Étienne Chartier

par Gilles Boileau (*Étienne Chartier, curé de Saint-Benoît, rebelle et patriote*, Éditions du Méridien, 1999). Pierre Bernard a consacré, pour la première fois, une étude biographique à Amury Girod, *Un suisse chez les patriotes du Bas-Canada* (Septentrion, 2001). Bernard a voulu réhabiliter ce personnage qui avait été stigmatisé par Gérard Filteau en tant qu'agitateur étranger. Au contraire, l'auteur nous présente un pédagogue avant-gardiste, engagé dans le développement des ressources de la colonisation du Bas-Canada.

TEXTES D'ÉPOQUE ET RÉÉDITIONS

Un nombre considérable de textes d'époque liés aux Rébellions, pour la plupart inédits, ont été édités au cours des années 1990. Cette production est impressionnante et constitue certainement la plus grande part des publications liées aux Rébellions. Un grand nombre de ces textes ont été publiés grâce à l'activité de Georges Aubin, qui s'y consacre depuis une quinzaine d'années et qui s'est chargé de préparer ces textes et de les annoter. Gilles Boileau, journaliste de Saint-Eustache, a également pris l'initiative de plusieurs rééditions ou éditions de textes inédits aux Éditions du Méridien dans les années 1990.

En 1998, sous la direction de Jean-Paul Bernard, était publié le recueil *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838* (VLB, 1988), puis ce fut le tour de *Wolfred Nelson, écrits d'un patriote 1812-1842* (Comeau & Nadeau, 1988). On remarquera que les textes de la confrontation Papineau-Nelson en 1848 ne sont pas inclus dans ce recueil, ce qui est dommage car la controverse entre ces deux personnages est extrêmement révélatrice du climat politique de l'époque. Puis ce fut la publication en rafale des *Lettres à Judith* de Siméon Marchessault (Septentrion, 1996), de *15 février 1839, lettres d'un patriote condamné à mort* (Comeau & Nadeau [Lux], 1997), du *Journal d'un patriote exilé en Australie, 1839-1845* de François-Maurice Lepailleur (Septentrion, 1997), de *Une femme patriote*, de Julie Papineau (Septentrion, 1997), et des *Souvenirs de jeunesse, 1822-1837* d'Amédée Papineau (Septentrion, 1998). En 1998, Gilles Boileau publie *Les Patriotes de Deux-Montagnes et la mémoire*, recueil de textes d'époque liés à la bataille de Saint-Eustache, incluant le « Journal historique » du curé Paquin et le journal personnel d'Amury Girod (Méridien, 1998). La même année, étaient publiés la *Déclaration d'indépendance et autres écrits* de Robert Nelson (Comeau & Nadeau [Lux], 1998), tandis que Yvan Lamonde et Claude Larin préparaient *Louis Joseph Papineau, un demi-siècle de combats : interventions publiques* (Fides, 1998). La série se poursuit avec les *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, d'Hyppolite Lancôt (Septentrion, 1999), *Au pied du courant, lettres de prisonniers politiques de*

1837-1839 (Comeau & Nadeau [Lux], 2000) et les *Lettres à Julie* de Louis-Joseph Papineau (Septentrion 2000). En 2001, Marie-Frédérique Desbiens réalisait une édition critique et commentée des dernières lettres de Chevalier de Lorimier (mémoire de maîtrise, Université Laval, 2001). Et l'on continue avec la correspondance de Marie-Rosalie Papineau (Varia, 2001), le *Journal d'un étudiant en médecine à Paris* de Lactance Papineau (Varia, 2003), *Cette fatale union, recueil de textes, de discours et de manifestes* de Louis-Joseph Papineau (Lux, 2003). François Labonté a publié en 2004 *Alias Anthony St-John, les patriotes canadiens aux États-Unis, décembre 1837-mai 1838* (Presses de l'Université Laval, 2004), ouvrage basé sur la correspondance de Louis-Joseph Papineau avec les autres responsables patriotes, sous le faux nom d'Anthony St-John, durant son exil aux États-Unis. Enfin, tout récemment, ce fut la publication des *Mémoires de 1837-1838, suivi de la quête de l'or en Californie*, de Adélarde-Isidore des Rivières, (Éditions du Méridien, 2006) puis du *Journal de prison d'un fils de la liberté* (Typo, 2006).

Enfin, notons la publication de plusieurs traductions ainsi que des rééditions : *Rébellion* de Joseph Schull, originalement publié en 1968, est traduit pour la première fois en français (Québec/Amérique, 1997) ; *Le feu de la rivière du Chêne* de l'abbé Dubois (Méridien, 1998) ; *l'Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais* de Louis-Joseph Papineau (Lux, 2001) ; *Papineau, son influence sur la pensée canadienne*, de Ève Circé-Côté (Lux, 2002) et finalement *l'Histoire des Patriotes* de Gérard Filteau, éditée cette fois avec un important appareil critique, des illustrations, de nouvelles notes et un index (Septentrion, 2003).

LES INTERPRÉTATIONS

Si aucune véritable synthèse historique des Rébellions n'a émergé depuis les années 1980, en revanche de nombreux travaux ont été consacrés à des problèmes d'interprétation. Comme on le sait, le *Rapport Durham* a pour longtemps balisé les interprétations de ces événements. Dans cette toute première analyse des causes des Rébellions, le diplomate reconnaissait la justesse des doléances des insurgés sur le plan politique, mais dans le cas du Bas-Canada, il estimait que le conflit politique recouvrait en réalité une « lutte de races ». En bon libéral de son temps, Durham croyait que le progrès était l'apanage des grandes nations et que les petites étaient nécessairement rétrogrades et condamnées à disparaître. Selon lui, la nationalité des Canadiens français ne pouvait représenter qu'un handicap pour leur développement et par conséquent le meilleur service qu'on pouvait leur rendre était de favoriser leur assimilation à la nation britannique. Si les Canadiens français ont

rejeté ce projet, en revanche les postulats sur lesquels il s'appuyait ont généralement été retenus : premièrement, que le conflit de 1837-1838 était un conflit de races, et deuxièmement, que la survie d'une petite nation était incompatible avec le progrès et le libéralisme. Les Canadiens français ont donc défini leur existence autour de la survivance de leur nationalité et du rejet du libéralisme politique. *L'Histoire de patriotes* de Gérard Filteau reflète tout à fait cette orientation, car Filteau fait tout pour amoindrir l'aspect révolutionnaire du conflit et les profondes divisions qu'il a entraînées au sein de la population canadienne-française. C'est au Canada anglais que le paradigme d'interprétation posé par Durham a d'abord été contesté, les Canadiens anglais préférant souligner la communauté d'intérêts des patriotes du Haut et du Bas-Canada et leur union au sein d'une lutte politique commune dans laquelle ils voient une étape essentielle de la formation du Canada. Durant la Révolution tranquille, la remise en question du premier postulat de Durham, selon lequel le conflit était d'abord une lutte de races, a été le fait d'auteurs comme Fernand Ouellet, chez qui la découverte des aspects socio-économiques du conflit se doublait en sourdine de la dénonciation du cléric-nationalisme traditionnel, jugé conservateur et rétrograde.

Toutefois, depuis la Révolution tranquille, le nationalisme québécois s'est refondé sur de nouvelles bases, se voulant civique et inclusif et orienté vers la conquête de l'autodétermination politique. Dans cet esprit, des historiens ont remis en question cette fois la seconde affirmation de Durham, selon laquelle les petites nations sont nécessairement fermées au progrès. Ces auteurs ont remis en question l'image négative des patriotes non pas en niant l'aspect national de leur lutte mais en montrant que leur nationalisme s'inscrivait dans la mouvance progressiste de la liberté des peuples.

Dans « Nations et démocratie au Québec : l'affaire Durham » (*Revue internationale d'études canadiennes*, n° 10, automne 1994), Yvon Thériault remet en question l'argument de Durham selon lequel l'individualisme démocratique et la défense de la nationalité sont incompatibles. S'appuyant sur l'analyse du mouvement patriote, il affirme que la croissance des droits démocratiques se traduit inévitablement par la revendication de certains droits collectifs. Ainsi, contrairement à ce qu'affirmait en son temps Durham, le mouvement patriote s'inscrivait tout à fait dans le prolongement normal de la lutte pour les droits démocratiques.

Dans un article datant de 2000, « La rébellion de 1837 et les modèles théoriques de l'émergence de la nation et du nationalisme » (*Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 3, hiver 2002), Marcel Bellavance présente une critique semblable de la pensée de Durham (et de ses dérivés contemporains) en plaçant systématiquement le mouvement patriote en contexte dans

le mouvement universel de libération des nationalités. En 2004, l'article est devenu un livre, *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918) : essai d'histoire comparée*, (VLB, 2004). Bellavance y analyse les intelligentsia qui sont à la tête des mouvements nationaux et révolutionnaires un peu partout en Europe et en Amérique, ce qui lui permet de montrer que les revendications nationales des patriotes se situent tout à fait dans le *Zeitgeist* de l'époque. Non seulement n'y a-t-il pas opposition entre le nationalisme et le libéralisme, mais les deux coïncident nécessairement au sein de l'objectif de l'autodétermination nationale². Or il en était bien ainsi du nationalisme des patriotes. Selon Bellavance, les Canadiens français ont été parmi les premiers à défendre un tel projet, précédant d'une décennie le grand mouvement européen des nationalités de 1848 ; mais l'échec des Rébellions s'est avéré à tel point insurmontable que le mouvement a été arrêté et le libéralisme et le nationalisme se sont dissociés, devenant incompatibles entre eux. C'est à ce moment que le Canada français s'est retiré de l'histoire, pour s'engager dans le conservatisme et le repli dans la survivance, ce qui s'est produit simultanément à un changement des élites dominantes : la petite-bourgeoisie libérale-nationalitaire cédant devant le clergé conservateur et l'élite marchande et politique de Montréal et Toronto. Ironiquement, le nationalisme canadien-français serait donc devenu à l'image de ce que Durham l'accusait d'être, c'est-à-dire ethnique, replié sur lui-même et fermé au courant du progrès. Cette régression serait l'effet de la défaite patriote et non sa cause.

Louis-Georges Harvey, dans *Le printemps de l'Amérique française* (Boréal, 2005) remet lui aussi en question l'image communément admise de patriotes isolés dans un nationalisme réactionnaire, mais en mettant plutôt en évidence l'« américanité » de leur projet national. S'appuyant sur une lecture assez systématique des journaux patriotes, il affirme que le mouvement patriote était bien branché sur l'idéal anticolonialiste et républicain, inspiré du modèle américain, auquel se joignait une critique du capitalisme marchand issue de la tradition jeffersonnienne. Harvey se situe ainsi dans la mouvance historiographique animée par Yvan Lamonde et Gérard Bouchard.

Enfin, nous ne saurions écarter l'apport de certains historiens à tendance marxiste. Pour eux, les rébellions de 1837 et 1838 constitueraient une tentative de révolution bourgeoise que l'on présente le plus souvent comme un échec. C'est le cas de l'étude de Gérald Bernier et Daniel Salée, *Entre l'ordre et la liberté, Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX^e siècle* (Boréal, 1994). Ces auteurs remettent en question l'interprétation nationaliste du conflit : les Rébellions relèveraient davantage de l'enjeu de la transition au capitalisme, l'État colonial demeurant une société de type féodal, dominée avant tout par des oligarchies (les *Family Compact* et clique

du Château) dont le pouvoir se fondait sur l'autorité métropolitaine et la religion catholique romaine. À cela y répond la thèse de Colin Coates « The rebellions of 1837-1838 and other bourgeois revolutions in Québec historiography », (*Revue internationale d'études canadiennes*, n° 20, automne 1999). L'auteur y soutient que des historiens, tant marxistes que non marxistes, se sont servis de la théorie marxiste, implicitement ou explicitement, pour retrouver les racines de la modernité, ou de l'échec d'une tentative de modernisation par une révolution bourgeoise. Dans la foulée des travaux de François Furet et de George Comninel, Coates s'interroge sur les difficultés inhérentes à cette approche et évalue les torts qu'elles peuvent entraîner pour la pensée historique.

LES REPRÉSENTATIONS

Devant un événement historique aussi problématique que les rébellions, l'analyse des représentations – c'est-à-dire de la conscience historique – constitue peut-être aujourd'hui un des domaines les plus prometteurs. Malgré leur rigueur scientifique, les études historiques portant sur l'établissement des « faits » parviennent difficilement à se dégager des enjeux contemporains de la représentation. D'où l'intérêt d'interroger directement ces enjeux, de chercher à comprendre pourquoi la représentation de l'histoire est telle qu'elle est, quels mécanismes y sont à l'œuvre. La recherche sur les représentations sociales des Rébellions semble être amorcée, si l'on en juge par la publication, ces dernières années, de deux numéros thématiques de revues où cette approche a été privilégiée. On peut également situer dans le cadre de l'étude des représentations des travaux assez nombreux portant sur la mémoire et sur le rapport de la littérature à l'histoire, ainsi que nos propres travaux sur la représentation des Rébellions dans une perspective de psychologie collective.

Un numéro thématique de *Voix et images* (vol. 26, n° 3, printemps 2001) a été consacré aux Rébellions. Dans son article « D'une mère patrie à la patrie canadienne, archéologie du patriote au XVIII^e siècle », Bernard Andrès se penche sur l'histoire compliquée du mot « patriote » et des imagos familiales au cœur de la représentation collective entre la conquête de 1760 et l'époque des patriotes, mettant au jour une histoire symbolique excessivement compliquée : mères patries concurrentes (France, Angleterre), des « solidarités fraternelles » tout aussi conflictuelles (avec les Américains, ou avec les Canadiens anglais), une confusion des sentiments et des identités, bref, un « écheveau complexe » dont les Québécois « ne sont pas encore sortis aujourd'hui ». Dans « Les têtes à Papineau, une figure retorse au XIX^e siècle »,

Daniel Vaillancourt étudie la figure du patriote, complexe et difficile à saisir parce que bicéphale, comportant deux personnalités, celle du tribun et celle de l'habitant. La première de ces figures est celle qui a été retenue de la première partie, plus « heureuse », des événements (les assemblées populaires, les 92 résolutions, etc.), tandis que la seconde émerge de la partie tragique, celle des affrontements militaires (les mauvais stratèges, le four de 1838. . .). Enfin, dans « Le patriote pathétique », Robert Major fait un constat digne du plus grand intérêt, quant à l'image que projette le patriote depuis la révolution tranquille : un personnage larmoyant, lové sur l'amour de son foyer, n'aspirant qu'au pays natal et au repos final : « la mort euphorisée ». Dans « Plus patriote que ça. . . Fictions du Patriote, 1847-1981 », Marilyn Randall analyse quatre œuvres de fiction portant sur les Rébellions. Elle constate qu'il y a rarement une prise de position patriote dans ces romans, mais surtout que le « vrai » patriote est plutôt un individu qui concentre ses efforts à assurer son bien et celui de sa famille. Dans ces quatre œuvres, la population se dit généralement « innocente » du recours à la violence, rejetant la responsabilité des troubles sur des tribuns manipulateurs. Évoqués dans le roman, les événements historiques ne sont qu'une trame de fond, qui n'est jamais bien intégrée à l'intrigue. Randall constate également qu'il y a un problème de paternité dans ces œuvres, la descendance du patriote n'empruntant jamais que des « chemins bifurqués ».

Un numéro thématique du *Bulletin d'histoire politique* consacré aux Patriotes de 1837-1838 témoigne également de cet intérêt nouveau pour la recherche sur les représentations. On y trouve un article de Marie-Frédérique Desbiens, « Les Patriotes de 1837-1838 : modèles et représentations ». La même auteure vient par ailleurs de terminer sa thèse de doctorat, *La plume pour épée, le premier romantisme canadien (1830-1860)* (Université Laval, 2005), sur le rôle du romantisme dans l'émergence du mouvement des nationalités au Canada. Également consacré au rapport de la littérature à l'histoire, on trouve dans la revue un article de Lucie Robert, « L'art de transformer une défaite en victoire, la représentation des Rébellions dans le théâtre de Louis Fréchette ». Ce problème avait déjà été abordé par la même auteure, autour d'une autre œuvre, dans « Patriotes on Broadway : *Denis le patriote* de Louis Guyon » (*Études françaises*, vol. 32, n° 3, 1996). Dans ce même livre Marianne Thibault se penche sur « les représentations des patriotes dans l'art québécois : le cas d'Henri Julien », tandis que Georges Aubin s'interroge sur la représentation des femmes au sein du mouvement (« Les femmes patriotes : de la fiction à la réalité »), Micheline Cambron sur l'enseignement de l'histoire des Rébellions (« Histoire et pédagogie ») et enfin, Gilles Laporte et David Milot sur le phénomène des sites Internet consacrés aux Rébellions (« 1837 sur Internet : Nouveau média, vieille histoire »).

Toujours dans le champ des représentations, Rosemary O'Fleherly a consacré son mémoire de maîtrise, *Carving the past in stone, le monument aux patriotes* (Université Concordia, 2005) aux affrontements entre libéraux et ultramontains qui ont accompagné l'érection de ce monument. Yvon Lacasse consacre aussi un court article à l'histoire de ce monument, « Le monument aux patriotes d'Alfred Laliberté » (*Annales d'histoire de l'Art canadien*, vol. 18, n° 1, 1997).

Sur le plan du rapport de l'histoire à la littérature, mentionnons le mémoire de maîtrise de Viviane Gauthier (*Imaginer les Rébellions*, UQAM, 2000) qui poursuit les travaux de Maurice Lemire et Louise Simard, en comparant les romans québécois et les romans canadiens-anglais sur les Rébellions quant à la construction de l'imaginaire historique. Comme on pouvait s'y attendre, il y a des différences assez marquées entre les deux univers culturels : pour les Canadiens anglais, les Rébellions sont plutôt vues comme une étape de la construction du Canada moderne, tandis que pour les Québécois, il s'agit d'un combat déterminant pour la consolidation de la nation québécoise, et fortement associé au projet indépendantiste depuis les années 1970.

Dans sa thèse *La rébellion de 1837-1838 dans trois romans français du XIX^e siècle* (Université d'Ottawa, 1994), Joseph Bruno Chartier a analysé trois romans français qui ont pris pour cadre historique les Rébellions de 1837-1838 : *Famille sans nom*, de Jules Verne, *Jean Canada* de Raoul de Navery, et *Poignet d'Acier ou les Chippionais* d'Henri-Émile Chevalier. Chartier constate que ces romans transposent en fait les « tensions hexagonales » dans un décor exotique offert par les Rébellions canadiennes. Ce sont des ouvrages écrits par des Français pour des Français.

Enfin, nos propres travaux se situent également dans le champ des représentations, sans toutefois s'y limiter. *Mensonges et vérités dans les Souvenirs de Félix Poutré* (Septentrion, 2003) prend pour point de départ l'analyse d'un cas de fraude historique et le culte porté à un personnage ambigu, afin d'analyser les motivations sous-jacentes à l'omniprésence de l'archétype du traître dans la culture politique québécoise. Ce travail nous a conduit à soutenir que les Rébellions ont eu sur la conscience historique un effet beaucoup plus marquant que ce qui est généralement admis, notamment quant à la formation d'une culture génératrice d'échecs collectifs. Après nous être interrogé sur la figure du traître, nous nous sommes penché sur son antithèse aigüe, la figure du Héros. Dans *Autour de Chénier, les Rébellions et la conscience historique canadienne et québécoise* (thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 2006, publication prévue en 2008 sous le titre *Le cœur de Chénier*), nous constatons qu'alors même que les Canadiens français faisaient preuve

d'une indéniable complaisance à s'identifier à un traître, la mémoire d'un homme qui a poussé l'intégrité de ses convictions jusqu'au sacrifice était resté un objet de répulsion et même de condamnation morale. Sous la condamnation idéologique et politique de Chénier, se cache sans doute quelque chose de plus profond : l'impossibilité de surmonter l'angoisse suscitée par un modèle de comportement psychologique collectif comportant un défi héroïque jusqu'à l'apprentissage de la mort, et par conséquent une culture qui rejette le passage symbolique à la maturité collective et la dialectique du sacrifice préalable à toute renaissance. Ainsi s'expliquerait la persistance du rapport défi/déni dont est victime Jean-Olivier Chénier, et qui l'empêche de devenir un héros national alors que toutes les conditions sont réunies pour qu'il le devienne.

CONCLUSION

On remarquera d'abord le fait, plutôt curieux, que beaucoup des travaux vraiment novateurs de la période proviennent du Canada anglais, l'historiographie québécoise s'étant presque entièrement cantonnée dans la monographie spécialisée, éclatée autour de multiples objets, propre à ce que François Dosse a appelé *L'histoire en miettes*. Poursuivant sa veine traditionnelle, la recherche historique est demeurée en grande partie centrée sur une vision intimiste des Rébellions, avec une prédominance très nette de la biographie, voie de passage privilégiée vers la littérature romanesque et le cinéma. Des romans comme la saga de Louis Caron *Les fils de la liberté* (1981-1990) ou celui de Micheline Lachance *Le roman de Julie Papineau* (1995), de même que les films de Pierre Falardeau *15 février 1839* (2001) et de Jacques Brault *Quand je serai parti vous vivrez encore* (1999) comportent tous ce climat intimiste qui était déjà celui de *Quelques arpents de neige* de Denis Héroux (1972). Tout comme dans le documentaire *Hyppolite Lanctôt, notaire et patriote*, de Yvon Trudel (épisode de la série « Destins », Historia, 2004), le « héros patriote » est presque toujours aux prises avec le dilemme entre les besoins de sa famille et la lutte pour sa patrie, entre la sécurité du confort domestique et la grande aventure de la liberté. Point de ces grandes batailles mettant au centre de la scène le destin d'une nation. Au delà de l'intrigue romanesque, c'est la société québécoise qui semble ici s'avouer trop vulnérable sur le plan démographique pour envisager une guerre potentiellement décimatrice.

À côté du point de vue intimiste, relevons les différents intérêts professionnels (du Dr Chénier au Dr Béthune en passant par tous ces médecins populistes qui se sont engagés en politique, il y a une continuité certaine), ethniques (quel rôle les Mohawks ont-ils joué quant à l'approvisionnement

en armes des insurgés de 1838?) et surtout, régionaux (que se passait-il dans mon patelin pendant ce temps?). En somme, l'événementiel, l'anecdotique, le biographique, l'intime, l'ethnique et le régional constituent toujours les lignes de faite de l'historiographie des Rébellions, qui poursuit ainsi dans la lignée amorcée peu après les événements. Sur le plan de la mémoire collective, on retrouve toujours cette fascination envers les traces de boulets sur la façade de l'église de Saint-Eustache, ou envers tel ou tel ancêtre exilé en Australie.

Nous observons également un fourmillement de petits maîtres qui, patiemment, explorent, élaborent, construisent l'histoire régionale dans la pure tradition des monographies du premier xx^e siècle. On aurait tort de mépriser tant d'efforts parce que les grands maîtres ne savent pas encore utiliser de manière appropriée les résultats de leurs recherches.

La part la plus importante des publications reste consacrée à des éditions de textes d'époque, de journaux de patriotes exilés, dont beaucoup d'inédits, ainsi qu'à des rééditions d'œuvres déjà anciennes. Ici aussi, il faut saluer le travail de ceux qui s'attèlent à rendre ce patrimoine collectif disponible aux chercheurs et au public, car ces publications comblent de terribles lacunes.

Malgré ce bilan positif, il n'en demeure pas moins que les Rébellions ne constituent toujours pas un sujet dont on puisse parler facilement et volontiers au Québec. Il y a beaucoup d'incohérence dans un discours qui ne parvient que difficilement à saisir le sujet : davantage une impulsion d'en parler sans trop savoir quoi dire, qu'une parole qui s'impose par sa réflexion et sa rigueur. Bref, une *Hysteria* plutôt qu'un *logos*. Par ailleurs on trouve toujours ici cette pauvreté de l'imaginaire historique qui était si flagrante dans l'*Histoire de l'insurrection au Bas-Canada* de Papineau, dont un tiers du texte est emprunté textuellement au rapport Durham, tandis que beaucoup d'autres pages rapportent le discours d'un autre Anglais, lord Bathurst.

Malgré le progrès des connaissances historiques, la conscience historique demeure toujours aussi encline à évacuer ces événements traumatiques. Une part de cet échec tient sans doute au fait que le discours universitaire, le plus propre à assurer cette difficile réappropriation, ne se donne plus la peine d'opérer la synthèse indispensable pour produire un discours producteur de sens pour toute la collectivité. On a renoncé à comprendre le tout autrement que comme la somme de ses miettes. Notons d'ailleurs qu'une seule université québécoise, l'UQAM, offre sur une base régulière un cours spécifiquement dévolu aux Rébellions. La réédition de la synthèse anachronique de Filteau, en 2003, constitue l'aveu implicite de cet échec à cerner ce que Fernand Braudel appelait une interprétation totale du sujet.

Bien sûr, quelques travaux notables émergent, comme ceux de Marcel Bellavance, qui tend à insérer les Rébellions dans la mouvance occidentale.

Mais son entreprise reste encore dominée par la réponse à donner à la vieille interprétation de lord Durham ; réponse sans doute nécessaire, d'autant plus que cette injuste culpabilisation de la volonté d'exister d'une petite nation continue, encore aujourd'hui, à structurer le discours de l'autre sur le Québec. Mais d'un autre côté, il serait bon que les Québécois cessent de se préoccuper du regard de l'autre et que cette réponse s'impose une bonne fois comme définitive, afin que l'on puisse passer à autre chose.

Dans un contexte d'ouverture exploratoire, les travaux sur les représentations sociales abordent précisément l'aspect qui est peut-être le plus décisif et le plus incisif en rapport avec un projet de nouvelle synthèse. Plus que partout ailleurs, la question des représentations se loge au cœur du développement de l'historiographie des Rébellions, car nous sommes confrontés à un perpétuel déni qui laisse entrevoir une culpabilité collective, continuellement réitérée au cours d'une intrigue historique qui dure depuis plus de deux siècles. Les formes du déni changent, assurément, et il faut se demander si les impératifs de la science n'ont pas pris le relais des interdits religieux du XIX^e siècle. Prenant prétexte des nécessités épistémologiques pour justifier les bornes d'une problématique ou d'un questionnement, les chercheurs universitaires se limitent peut-être à cultiver le fétichisme de l'archive et des curiosités partielles par crainte d'aborder de front les fractures émotionnelles ou même intellectuelles. Tant de questions exigent réponse, qui pourtant ne sont jamais abordées : comment faut-il interpréter la relation entre l'échec des Rébellions et les déroutes référendaires de 1980 et 1995 ? Quel est le poids mnémotique des Rébellions dans nos choix politiques et constitutionnels ? L'excès de moralité politique (songeons aux tollés déclenchés par la publication de la stratégie post-référendaire de Jacques Parizeau) des Québécois ne masque-t-elle pas une phobie inavouée de la violence, elle-même liée à un passé traumatique ? Est-ce le conservatisme qui a censuré l'action des patriotes, ou le ressentiment des défaites qui a conduit les Canadiens français à adhérer au conservatisme ? Quel événement de l'histoire a été le plus déterminant, la Conquête ou les Rébellions ? Si les Rébellions apparaissent aujourd'hui comme un sujet de curiosité pour les érudits, est-il bien certain qu'il s'agisse de l'histoire ancienne ? Notre refus d'admettre de front le poids de cet événement traumatique ne nous condamne-t-il pas à errer dans une vision cyclique où tout est toujours à recommencer ?

Considérons, à titre d'exemple, l'*invention* de la Journée nationale des Patriotes. Cette reconnaissance du rôle historique des Patriotes, obtenue après de nombreuses années de requêtes auprès des différents gouvernements – dont des gouvernements péquistes, qui ont exercé le pouvoir pendant plusieurs mandats avant de s'y décider ! – constitue un progrès indéniable. Mais

elle représente aussi un pas en arrière presque aussi important, puisqu'on a escamoté du même coup la fête naturelle³ des Patriotes, depuis toujours célébrée le 25 novembre. Or le remplacement de l'anniversaire de la victoire militaire des patriotes par une commémoration des assemblées *pacifiques* du printemps 1837 est extrêmement significatif et révèle une nouvelle forme de déni, ce qui montre bien que la culpabilité collective héritée des Rébellions n'a nullement perdu de son mordant. Il y a, entre cette attitude frileuse et l'échec du mouvement souverainiste, un possible lien qui devrait être mieux exploré et qui constituerait l'exemple parfait d'un bon sujet de psychologie historique. L'analyse des raisons d'une défaite, et du lien avec une autre défaite, est un problème social clinique, tout à fait scientifique. S'il n'a guère été abordé en tant que tel, ce n'est pas parce qu'il s'écarte des devoirs d'objectivité de l'historien scientifique, mais bien parce que celui-ci a oublié l'engagement auquel le conviait Fernand Dumont dans ses essais sur la sociologie de la connaissance historique, préférant laisser aux braves le soin de se compromettre sur ces points brûlants de l'histoire qui se fait.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Ajoutons que, conformément à l'avis de Durham, la démocratie a été délibérément utilisée, sous le régime d'Union, comme un moyen d'assurer « naturellement » l'assimilation des Canadiens français, ce qui est également assez paradoxal.
2. L'identité nationale, avant d'être idéologie politique (le nationalisme), est la reconnaissance d'intérêts communs que le libéralisme commercial vient assurer. Ils se rejoignent donc normalement au sein de l'objectif de l'autodétermination nationale.
3. Il faut insister sur ce mot. Le 25 novembre est la fête naturelle des Patriotes puisqu'elle commémore une victoire militaire, événement qui est naturellement source de fierté au même titre qu'une victoire sportive. Rappelons que les Patriotes de Saint-Denis, de simples habitants sans formation militaire et armés de vieux fusils de chasse, ont réussi à mettre en déroute un régiment de l'armée la plus puissante au monde. Il y a de quoi être fier, indépendamment de tout enjeu politique.